



FACHES THUMESNIL

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Conseil Municipal du 13 février 2019

I. FONCTIONNEMENT

* *Dépenses de gestion*

- = *Dépenses totales de fonctionnement minorées de :*
 - *Amortissements des biens, transférés en investissement*
 - *Dépenses exceptionnelles liées à d'autres exercices*
 - *Opérations patrimoniales liées aux cessions d'actifs*

A. DES DÉPENSES DE GESTION* MAÎTRISÉES, EN HAUSSE MODÉRÉE (+1,4% soit + 0,22 M€)

* *Dépenses de gestion*

- = *Dépenses totales de fonctionnement minorées de :*
 - *Amortissements des biens, transférés en investissement*
 - *Dépenses exceptionnelles liées à d'autres exercices*
 - *Opérations patrimoniales liées aux cessions d'actifs*

- Les remplacements d'agents, transférés en charges à caractère général (pour 226 k€), ont contribué à la baisse des charges de personnel. La plupart des autres charges sont stables (fluides, fournitures, moyens des services, entretiens, maintenance, etc).
- La subvention versée au C.C.A.S. a augmenté (+20 k€).

		M€			%	
Dépenses de fonctionnement		C.A. 2016	C.A. 2017	C.A. 2018	Variations 2017 à 18	
T	Dépenses totales	19,42	16,73	18,46	1,73	10,3%
-	Amortissements des immobilisations	0,41	0,40	0,47	0,07	
-	Dépenses liées à des opérations patrimoniales	3,17	0,26	1,70	1,44	
-	Dépenses liées à des opérations antérieures	-	-	-	-	
=	Dépenses annuelles (dont)	15,84	16,06	16,29	0,22	1,4%
	Charges de personnel	9,94	10,25	10,13	-0,13	-1,2%
	Charges structurelles	4,13	4,22	4,58	0,36	8,4%
	Subventions associatives	0,61	0,52	0,51	-0,02	-2,9%
	Subvention au C.C.A.S.	0,70	0,65	0,68	0,03	4,2%
	Intérêts de la dette	0,47	0,42	0,40	-0,02	-5,8%

B. LES RECETTES DE GESTION* EN PLUS FORTE HAUSSE (+2 % soit + 0,35 M€)

* *Recettes de gestion*

= *Recettes totales de fonctionnement minorées de :*

- *Amortissements des subventions, transférés en investissement*
- *Recettes exceptionnelles liées à d'autres exercices*
- *Travaux en régie valorisés en investissement*
- *Opérations patrimoniales liées aux cessions d'actifs*

- La dynamique des bases fiscales a été stimulée par l'intégration de 3 programmes immobiliers neufs, et de 22 constructions nouvelles, permettant une hausse du produit fiscal (280 k€ de plus qu'en 2017).
- La fiscalité indirecte est stable (droits de mutations notamment).
- Les dotations se stabilisent, alors que la péréquation intercommunale est ponctuellement meilleure.

		M€			%	
Recettes de fonctionnement		C.A. 2016	C.A. 2017	C.A. 2018	Variations 2017 à 18	
T	Recettes totales (dont)	20,97	18,42	19,99	1,57	8,51%
-	Amortissements des subventions	0,08	0,08	0,08	0,00	
-	Travaux en régie (transfert investissement)	0,04	0,02	0,03	0,02	
-	Cessions recettes (transfert investissement)	3,16	0,27	1,70	0,27	
-	Excédent fonctionnement de l'année N-1	-	-	-	-	
-	Flux exceptionnels (hors reports et cessions)	0,22	0,26	0,03	0,26	
-	Reports de recettes d'années antérieures	-	-	-	-	
=	Recettes annuelles, de gestion (dont)	17,48	17,80	18,15	0,35	1,96%
	Fiscalité directe	8,66	8,93	9,22	0,28	3,17%
	Fiscalité indirecte	0,94	1,08	1,08	-0,00	-0,46%
	Péréquation	1,51	1,49	1,55	0,07	4,39%
	Tarifs, redevances, domaine	1,33	1,30	1,31	0,01	0,38%
	Dotations et subventions	3,66	3,64	3,65	0,01	0,22%
	Fiscalité post-Taxe Professionnelle	1,38	1,36	1,35	-0,01	-0,58%

C. L'ÉPARGNE DE GESTION* AUGMENTE SENSIBLEMENT (+6,9% soit +0,12 M€)

Elle reste supérieure à l'annuité de la dette en capital.

	2016	2017	2018
Recettes de gestion	17,48	17,80	18,15
Dépenses de gestion	15,84	16,06	16,29
Épargne de gestion	1,64	1,74	1,86
<i>Annuité de dette en capital</i>	1,40	1,42	1,58

* L'épargne brute est le solde de la section de fonctionnement qui permet d'autofinancer l'investissement et de rembourser la dette. L'épargne de gestion consiste à retraiter de l'épargne brute comptable les flux exceptionnels et notamment les cessions.

II. INVESTISSEMENT

** Les dépenses d'équipement sont les dépenses d'investissement réelles minorées par le remboursement du capital de la dette, et, au cas présent, par les acquisitions foncières ou immobilières*

A. DES DÉPENSES TOTALES EN BAISSE DU FAIT DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT* (-3,6 M€ / 2017)

** Les dépenses d'équipement sont les dépenses d'investissement réelles minorées par le remboursement du capital de la dette, et, au cas présent, par les acquisitions foncières ou immobilières*

- Les retards des 3 principaux chantiers contribuent à un taux de réalisation des dépenses d'équipement de 56 % (3,4 M€ réalisés / 6,1 M€ prévus) : réhabilitation de l'école Kléber (0,28 M€ réalisés / 0,57 M€), réaménagement de la médiathèque (0,16 M€ réalisés / 0,62 M€), et aménagement de la nouvelle structure petite enfance « pas à pas et la la la » (0,36 M€ réalisés / 0,7 M€). Toutes les opérations prévues ont néanmoins été engagées dès 2018. Les travaux du nouveau Centre Technique Municipal ont débuté (0,04 M€ réalisés / 0,28 M€ prévus).
- La hausse de l'annuité en capital de dette (1,58 M€) est ponctuelle (retour à un niveau d'annuité inférieur à 1,4 M€ en 2019 avant nouvel emprunt).

	2014	2015	2016	2017	2018
Annuité en capital de dette	1,34	1,34	1,40	1,42	1,58
Travaux des écoles	2,05	1,94	0,55	3,15	0,74
Autres dépenses d'équipement	1,59	2,53	1,59	2,05	2,39
Acquisitions	0,37	0,30	-	1,68	0,26
Total	5,35	6,11	3,54	8,29	4,97

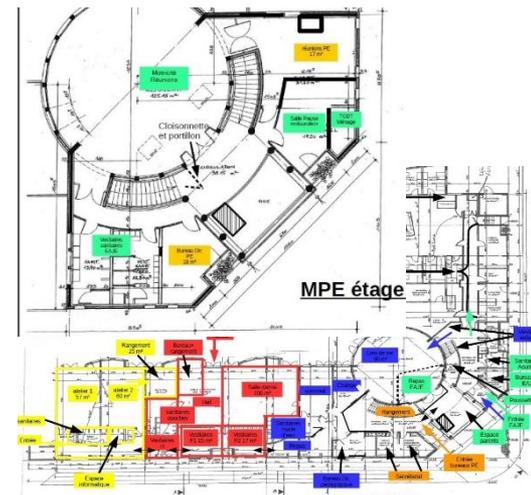
➤ Réalisations en 2018



Clôture du groupe scolaire Anatole France La Bruyère



Aménagements du parc Sévigné



Aménagements d'une nouvelle crèche « pas à pas et la la la »



Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du réaménagement de la médiathèque Marguerite Yourcenar



Nouveau parking rue Dillies (C.T.M.)

B. DES RECETTES TOTALES PLUS ÉLEVÉES

Elles sont complétées par l'emprunt préfinançant les projets de 2019, tout en améliorant la solvabilité* (-0,58 M€ d'encours de dette entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre : 11,58 M€).

** La capacité de désendettement mesure le nombre d'années par lesquelles la ville rembourserait l'intégralité de sa dette en y mobilisant l'intégralité de son épargne : entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, ce ratio reste tout à fait bon et stable puisqu'il passe de 7 à 6,2 années.*

- Deux financements exceptionnels ont été constatés en 2018 : la cession du terrain de la ferme Cockempot (0,74 M€), et du site Victor Hugo (0,95 M€). Ces deux ventes ont généré une plus-value comptable de 0,67 M€.
- Les premiers acomptes de la subvention de la D.R.A.C. (0,55 M€ / 1,65 M€), et de la M.E.L. (0,2 M€ / 1 M€), pour le réaménagement de la médiathèque, ont été encaissés. Les autres recettes de subvention ont été engagées en vue de versement dès 2019 (subventions C.A.F. et département pour la structure « pas à pas et la la la » notamment).
- Un emprunt de 1 M€ a été mobilisé, à de bonnes conditions (à 1,36% sur 15 ans).

	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat de fonctionnement reporté	1,56	2,72	2,29	1,55	1,69
Résultat d'investissement reporté	1,27	-	-	2,53	-
Autres ressources propres	2,05	1,94	0,55	3,15	2,56
Subventions	1,36	2,53	1,59	2,05	0,96
Emprunts	0,37	0,30	-	1,68	1,00
Total	6,62	7,49	4,43	10,95	6,21

**Résultat
d'investissement
annuel**

**2017 : - 0,74 M€
2018 : + 1,10 M€**

**Résultat
des engagements
restant à réaliser**

**2017 : + 0,20 M€
2018 : -0,26 M€**



**Résultat
d'investissement
reporté au B.P. n+1**

**2017 : - 0,54 M€
2018 : + 0,84 M€**



III. UN RÉSULTAT DEUX FOIS EXCÉDENTAIRE, UTILE AU FINANCEMENT DU B.P. 2019

**Résultat de
fonctionnement**

**2017 : + 1,68 M€
2018 : + 1,53 M€**

**Résultat
investissement**

**2017 : - 0,74 M€
2018 : + 1,10 M€**

**Résultat des
restes à réaliser**

**2017 : + 0,20 M€
2018 : - 0,26 M€**



**Résultat global
de clôture**

**2017 : +1,14 M€
2018 : +2,37 M€**

